

1719 jours

Les Voix de Jargeau

Une création musicale d'après les témoignages d'internés et enfants d'internés et les archives administratives et visuelles du camp d'internement de Jargeau (Loiret) - 5 avril 1941 - 31 décembre 1945.
Commande du CERCIL - Orléans.

Note d'intention par Alexandre Levy

Ce projet d'œuvre musicale vient en complément d'une exposition que le CERCIL présentera sur les camps d'internement des Tsiganes de mars à novembre 2024.

Introduction.

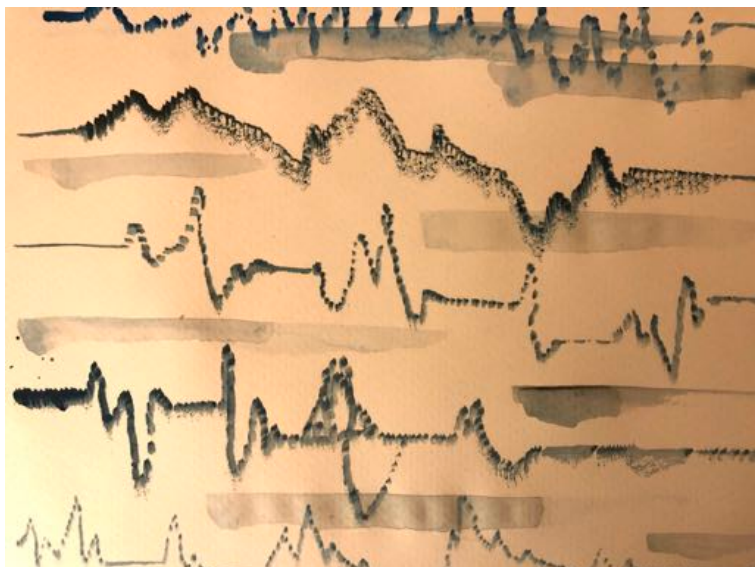
Du 5 avril 1941 au 31 décembre 1945, 1 700 personnes dont 1 200 nomades ou tsiganes ont été internées dans le camp de Jargeau.. Par le nombre d'internés et par sa durée de fonctionnement, Jargeau fut l'un des plus importants camps d'internement de nomades en France. De cette histoire peu connue, le CERCIL possède un ensemble d'archives privées, déposées par les internés, familles d'internés ou le personnel du camp (archives sonores et visuelles). Par ailleurs, le CERCIL mène des recherches dans les archives publiques pour retrouver les archives administratives et la documentation officielle sur le camp. Deux points de vue opposés : d'un côté, les témoignages des internés ou enfants d'internés et de l'autre, les archives administratives.

Le statut de la réalité.

Les témoignages décrivent avec force les conditions d'internement, les arrestations, l'arrivée dans le camp, les dispositions des baraquements, citant de mémoire les noms, prénoms de ces familles qui souvent se connaissaient, les traitements qui leur étaient réservés, l'attitude des gendarmes, et dans toutes les mémoires : la faim, les maladies, les privations, les maltraitements. Mais aussi la vie ; la survie, les naissances, les décès, les évasions, le ravitaillement de l'extérieur...

Les archives de l'administrations françaises font, quant à elles, état des noms, prénoms, dates d'entrée et de sortie des personnes, des raisons de l'internement, du matériel du camp, du personnel en place. Elles attribuent à l'interné un numéro de matricule et l'affectent à une baraque identifiable par une lettre. L'administration classifie, organise et rationalise un flux d'êtres humains, traduit en listes, en chiffres, en rapports.

Pourtant, les témoignages et les archives parlent du même lieu et des mêmes événements. Ceci pose la question du statut de la réalité : relater du sort d'êtres humains par le seul traitement de données est-il suffisant pour faire vérité ? Les récits enregistrés par le CERCIL n'ont pas la même acuité, mais peuvent témoigner de la réalité des événements, de leur violence, de leur cruauté et ainsi, eux, parlent du réel.



Du flux de données aux témoignages.

En traitant les données des archives de Jargeau comme un flux de données réelles, nous pouvons y voir qu'une trace arithmétique du passage d'êtres humains dans le camp : un code, un ensemble de chiffres. Ce flux est le reflet de la réalité du traitement que l'administration française a réservé à ses propres ressortissants. Il vise à

se détacher du réel, à s'en éloigner le plus possible, en ne traitant que le nombre, le lieu, les noms : des abscisses, des ordonnées. C'est un code d'une machine à déshumaniser, une fausse synthèse qui modifie la perception du réel. Or, le réel, ce sont les témoignages, leurs inflexions, le timbre des voix, l'émotion à l'évocation d'un souvenir, c'est l'incarnation du vivant. C'est le rythme, l'intonation, le désordre de la parole, mais aussi la précision du détail qui a compté, le souvenir d'un frère, la disparition de proches, le secours porté à ses parents. C'est une carte mentale faite d'espaces, de visages, de récits, c'est une musique du souvenir venant de personnes oubliées qui ont longtemps porté la mémoire de leur culture par l'oralité. Nous voulons, par le biais d'une installation artistique, croiser ces deux langages antagonistes et pourtant nécessaires à l'écriture de l'histoire.

Le flux de données : une réalité de synthèse.

Il existe pour chaque interné une fiche de suivi administratif. Ces données représentent la réalité du fonctionnement du camp de Jargeau. En insérant chaque donnée de chacune de ces fiches dans une banque de données, nous serons en capacité d'extraire une synthèse sur les quatre années d'existence du camp. En réalité, il s'agira d'une synthèse arithmétique, à l'image de la machine administrative à l'œuvre et, à ce titre, en sera parfaitement représentative. Ce flux de données nous servira donc à produire une machine sonore et visuelle à synthétiser la réalité. Elle sera en marche continuellement, imperturbable, et aura son propre fonctionnement temporel calqué sur la temporalité du camp de Jargeau. Ce code, c'est le camp. Dès qu'il rentrera en contact avec le vivant, il en donnera sa propre version : une graduation, une longueur d'onde, un mouvement sonore, un classement dans l'espace. Le « vivant » sera ce que nous sommes, aujourd'hui, dans un dispositif qui à la fois écoute et regarde. En attente, la composition originale d'Alexandre Lévy sur les témoignages sonores des internés ou enfants d'internés.

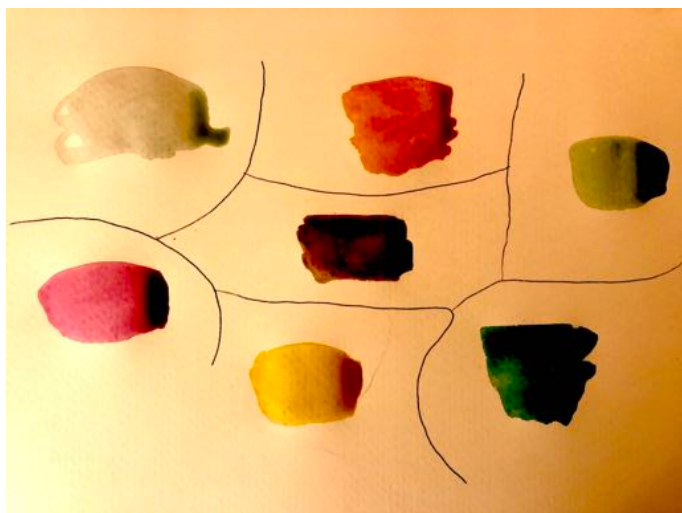
Le dispositif : le vivant comme matière, le code, l'interaction, la carte mentale.

L'œuvre que nous proposons sera donc constituée de deux entités : le code du camp et une composition originale basée sur les témoignages. Cette œuvre musicale sera entendue au sein d'un dispositif interactif dont l'action du public conditionnera l'apparition de l'œuvre musicale.

Le dispositif sera constitué d'un espace sonore, ainsi qu'une carte mentale interactive. Des micros capteront le son de cet espace. Ils transmettront l'ambiance sonore au code qui en donnera sa propre synthèse : c'est la réalité de synthèse, c'est le code du camp. Ce code émettra donc un son directement en prise avec le



réel et qui baignera le dispositif dans une immersion illusoire : une réalité passée au crible d'une machine implacable en mouvement.



Puis, le public découvrira au centre une carte mentale constituée d'un dessin gravé figurant des zones de représentations mentales : c'est la vérité du camp, c'est le témoin. Ce dessin sera directement issu des thématiques qui se dégagent des témoignages, une mémoire par zone mentale et émotionnelle. À chaque zone correspondra une partie d'une œuvre musicale originale composée par Alexandre Levy : Les Voix de Jargeau. Ces zones seront interactives : en plaçant les mains

dessus, en suivant les traits des dessins le public touchera en réalité un capteur de chaleur. En touchant, il transmet la chaleur de son corps au dessin. En peu de temps, la chaleur de ses mains se répandant, le public fera donc apparaître l'œuvre originale basée sur les témoignages et dans le même temps faire disparaître le code du camp. L'espace se modifie, ce n'est plus le code qui a la main, mais l'œuvre musicale.

L'œuvre originale : Les Voix de Jargeau.

Alexandre Levy s'appuiera sur le caractère intime des mots, les intonations et les timbres des voix, ce que peuvent supposer les silences entre deux phrases. Il s'imprènera de la musicalité des enregistrements, leur rythme, des motifs des voix jusqu'à ce qu'il en dégage une empathie musicale. Puis il choisira de regrouper les sujets communs entre les différentes personnes et il les regroupera : le jour de l'arrestation, les noms et prénoms des parents, les conditions de vie, la faim etc. Nous aurons donc plusieurs mouvements reprenant ces thématiques : le mouvement des noms, le mouvement de la vie dans le camp ; etc... Du témoignage individuel, nous passerons alors à un témoignage choral, dont la musicalité se construira grâce au montage. Alors, un chemin à la fois sonore et émotionnel se dessinera dans lequel le compositeur pourra creuser en créant un univers électroacoustique qui viendra appuyer, prolonger et donner une dimension atemporelle aux témoignages. Les matériaux qu'il utilisera seront basés sur les enregistrements eux-mêmes, mais aussi sur les évocations musicales et sonores des récits.